

CONVOCATION CONSEIL COMMUNAL COMMUN AVEC LE CONSEIL DE L'ACTION SOCIALE

Nous avons l'honneur de vous convoquer à la réunion annuelle commune et publique du Conseil communal et du Conseil de l'action sociale qui aura lieu dans la salle du Conseil communal (Avenue des Déportés, 48 à 1367 Ramillies), le **mercredi 8 novembre 2023 à 19 heures 15.**

ORDRE DU JOUR

SEANCE PUBLIQUE

1. Rapport 2023 relatif aux synergies existantes et à développer entre l'administration communale et le Centre Public d'Action Sociale, aux économies d'échelle et aux suppressions des doubles emplois ou chevauchement d'activités du CPAS et de la Commune. Présentation et débat.

CONVOCATION CONSEIL COMMUNAL

Nous avons l'honneur de vous convoquer à la séance du Conseil Communal qui aura lieu dans la salle du Conseil communal (Avenue des Déportés, 48 à 1367 Ramillies), le **mercredi 8 novembre 2023 à 20 heures.**

ORDRE DU JOUR

SEANCE PUBLIQUE

SERVICE URBANISME ENVIRONNEMENT LOGEMENT

1. Province du Brabant wallon - Schéma de Cohésion Territoriale de la Croix de Hesbaye (SCoTCH). Avis du Conseil communal.
2. InBW - Convention de dessaisissement pour les points d'apport volontaire (PAV).
3. Suppression de voirie B-P. Suppression d'une portion du Sentier n° 42 repris à l'Atlas des Chemins d'Autre-Eglise. Décision du Conseil communal.

SERVICE SECRÉTARIAT

4. Convention de mise à disposition de l'ancienne gare de Ramillies pour le projet solidaire de l'Unité Pastorale de Ramillies : approbation.

DIRECTEUR GÉNÉRAL

5. Régie communale autonome - Proposition d'un membre du Conseil d'administration (non-conseiller communal).
6. Régie Communale Autonome de Ramillies (RCAR) - plan d'entreprise 2024-2028 : décision.
7. Régie Communale Autonome de Ramillies (RCAR) - souscription au capital et libération des parts : décision.



8. Contrat de gestion 2024 - 2026 entre la commune et la Régie Communale Autonome de Ramillies (RCAR) : approbation.

SERVICE TRAVAUX

9. PE 20230040 - Liaison cyclo-piétonne rue d'Autre-Eglise vers le RAVeL à Huppaye - PIC-PIMACI 2022-2024. Approbation du cahier spécial des charges, des conditions et du mode de passation.
10. PE 20230008 - Achat machines/matériel/véhicules voirie - achat d'un chargeur compact sur pneus pour le service travaux : approbation des conditions et du mode de passation du marché.

SERVICE FINANCES TAXES RECETTES

11. Règlement taxe sur l'enlèvement et le traitement des déchets ménagers et assimilés au moyen de conteneurs à puces - Exercice 2024 - Décision à prendre.
12. Gestion des déchets - Coût vérité - Taux de couverture 2024.
13. Clauses de mise en conformité des règlements-redevances en matière de recouvrement amiable.

SERVICE SECRÉTARIAT

14. Convention de partenariat entre les archives de l'État et la Commune de Ramillies : approbation.
15. ORES - acte de cession de constitution de servitude pour l'installation de 2 poteaux, le remplacement d'1 poteau et le déplacement d'1 poteau et d'exploiter ces 4 poteaux de la ligne aérienne : approbation.
16. IMIO. Assemblée Générale ordinaire le 12 décembre 2023. Ordre du jour.
17. IPFBW. Assemblée Générale ordinaire le 12 décembre 2023. Ordre du jour.
18. Rapport 2023 relatif aux synergies existantes et à développer entre l'Administration communale et le Centre Public d'Action Sociale, aux économies d'échelle et aux suppressions des doubles emplois ou chevauchement d'activités du CPAS et de la Commune. Approbation.
19. Convention de formation entre la Commune de Ramillies, l'Agence wallonne du Patrimoine (AWAP) et le Service public de Wallonie Intérieur et Action sociale dans le cadre de l'organisation d'un chantier d'exhumation en tant que journée de formation pratique sur les pratiques d'exhumation dans l'ancien cimetière de Huppaye le mercredi 7 février 2024.
20. Points pour information et communication des décisions des autorités de tutelle.

SERVICE ETAT CIVIL POPULATION ETRANGERS POLICE ADMINISTRATIVE

21. Conseil Consultatif Agri Rural (CCAR). Désignation d'un effectif.



SERVICE SECRÉTARIAT

22. Approbation du Procès-verbal de la séance du 20/09/2023.
23. Interpellations du Collège communal.

HUIS - CLOS

SERVICE ENSEIGNEMENT

24. Ecole communale de Ramillies. Ratification de la délibération du Collège communal du 07/09/2023 relative à la démission d'une enseignante de ses fonctions de maîtresse de morale.
25. Ecole communale de Ramillies. Ratification de la délibération du Collège communal du 07/09/2023 désignant une institutrice primaire intérimaire pour 8 périodes/semaine avec effet rétroactif du 05/09/2023 jusqu'à la fin du congé de maladie.
26. Ecole communale de Ramillies. Ratification de la délibération du Collège communal du 07/09/2023 désignant une institutrice primaire intérimaire pour 4 périodes/semaine avec effet rétroactif du 05/09/2023 jusqu'à la fin du congé de maladie.
27. Ecole communale de Ramillies. Ratification de la délibération du Collège communal du 14/09/2023 réaffectant temporairement une maîtresse de religion catholique dans la fonction de maîtresse de philosophie et de citoyenneté pour 1 période/semaine à partir du 28/08/2023 au 30/09/2023.
28. Ecole communale de Ramillies. Ratification de la délibération du Collège communal du 14/09/2023 désignant un maître chargé du cours de philosophie et citoyenneté à titre intérimaire pour 13 périodes/semaine avec effet rétroactif du 07/09/2023 au 14/09/2023.
29. Ecole communale de Ramillies. Ratification de la délibération du Collège communal du 14/09/2023 désignant une maîtresse de philosophie et de citoyenneté pour 1 période/semaine supplémentaire avec effet rétroactif du 28/08/2023 au 30/09/2023.
30. Ecole communale de Ramillies. Ratification de la délibération du Collège communal du 14/09/2023 désignant une maîtresse chargée du cours de religion catholique à titre intérimaire pour 5 périodes/semaine au lieu de 4 périodes/semaine avec effet rétroactif du 28/08/2023 au 30/09/2023. (ANNULE ET REMPLACE LES DELIBERATIONS DU COLLEGE COMMUNAL DU 24/08/2023).
31. Ecole communale de Ramillies. Ratification de la délibération du Collège communal du 28/09/2023 réaffectant temporairement une institutrice maternelle pour 7 périodes/semaine d'un mi-temps thérapeutique du 01/10/2023 au 29/02/2024, à l'école communale de Ramillies.
32. Ecole communale de Ramillies. Ratification de la délibération du Collège communal du 28/09/2023 désignant une institutrice maternelle intérimaire pour 6 périodes/



semaine au lieu de 13 périodes/semaine du 01/10/2023 jusqu'à la fin du mi-temps thérapeutique.

33. Ecole communale de Ramillies. Ratification de la délibération du Collège communal du 28/09/2023 désignant une institutrice maternelle intérimaire pour 7 périodes/semaine du 01/10/2023 jusqu'à la fin de l'absence ou jusqu'à l'entrée en fonction d'un(e) enseignant(e) maternel(le) néerlandophone.
34. Ecole communale de Ramillies. Ratification de la délibération du Collège communal du 28/09/2023 désignant une institutrice maternelle intérimaire pour 6 périodes/semaine du 01/10/2023 jusqu'à la fin de l'absence ou jusqu'à l'entrée en fonction d'un(e) enseignant(e) maternel(le) néerlandophone au lieu des 6 périodes de la DPPR d'une enseignante.
35. Ecole communale de Ramillies. Ratification de la délibération du Collège communal du 28/09/2023 mettant un maître chargé du cours de psychomotricité en perte partielle de charge de 2 périodes/semaine à partir du 01/10/2023, à l'école communale de Ramillies.
36. Ecole communale de Ramillies. Ratification de la délibération du Collège communal du 28/09/2023 mettant un maître chargé du cours d'éducation physique en perte partielle de charge de 2 périodes/semaine à partir du 01/10/2023, à l'école communale de Ramillies.
37. Ecole communale de Ramillies. Ratification de la délibération du Collège communal du 28/09/2023 désignant un maître de seconde langue en néerlandais à titre temporaire pour 2 périodes/semaine du 01/10/2023 au 05/07/2024.
38. Ecole communale de Ramillies. Ratification de la délibération du Collège communal du 28/09/2023 désignant une institutrice primaire temporaire en immersion pour 8 périodes/semaine du 01/10/2023 au 05/07/2024.
39. Ecole communale de Ramillies. Ratification de la délibération du Collège communal du 28/09/2023 désignant une institutrice primaire intérimaire en immersion pour 5 périodes/semaine du 01/10/2023 au 05/07/2024.
40. Ecole communale de Ramillies. Ratification de la délibération du Collège communal du 28/09/2023 désignant une institutrice primaire intérimaire en immersion pour 5 périodes/semaine au lieu de 10 périodes/semaine du 01/10/2023 au 05/07/2024.
41. Ecole communale de Ramillies. Ratification de la délibération du Collège communal du 28/09/2023 désignant une institutrice primaire intérimaire pour 12 périodes/semaine du 01/10/2023 jusqu'à la fin du mi-temps thérapeutique.
42. Ecole communale de Ramillies. Ratification de la délibération du Collège communal du 28/09/2023 réaffectant temporairement une maîtresse de religion catholique dans la fonction de maîtresse de philosophie et de citoyenneté pour 1 période/semaine au 01/10/2023 (prolongation).
43. Ecole communale de Ramillies. Ratification de la délibération du Collège communal du 28/09/2023 désignant une maîtresse de philosophie et de citoyenneté pour 2 périodes/semaine supplémentaires du 01/10/2023 au 05/07/2024.



44. Ecole communale de Ramillies. Ratification de la délibération du Collège communal du 28/09/2023 désignant une maîtresse chargée du cours de religion catholique à titre intérimaire pour 5 périodes/semaine du 01/10/2023 au 05/07/2024.
45. Ecole communale de Ramillies. Ratification de la délibération du Collège communal du 28/09/2023 mettant en perte partielle de charge de 7 périodes/semaine une institutrice maternelle à partir du 01/10/2023 due à une disponibilité par défaut d'emploi, à l'école communale de Ramillies.
46. Ecole communale de Ramillies. Ratification de la délibération du Collège communal du 05/10/2023 désignant une institutrice primaire intérimaire pour 12 périodes/semaine avec effet rétroactif du 03/10/2023 jusqu'à la fin du congé de maladie.
47. Ecole communale de Ramillies. Ratification de la délibération du Collège communal du 05/10/2023 réaffectant une maîtresse de religion protestante à titre temporaire pour 2 périodes/semaine du 01/10/2023 au 05/07/2024 (prolongation).
48. Ecole communale de Ramillies. Ratification de la délibération du Collège communal du 12/10/2023 désignant une maîtresse de religion israélite à titre temporaire pour 2 périodes/semaine avec effet rétroactif du 01/10/2023 au 05/07/2024.

Ramillies, le 31 octobre 2023

PAR LE COLLEGE,

P.O.
Le Directeur général - Secrétaire,

L. NOEL



Le Bourgmestre - Président,

J-J. MATHY